



CNU

Conseil National des Universités



CP-
CNU

Commission permanente du
Conseil National des Universités

L'ensemble des disciplines universitaires représentées au sein de la CP-CNU est attentif aux enjeux épistémologiques, linguistiques, culturels et sociétaux liés à l'enseignement des langues anciennes et vivantes dans le second degré. Elle souligne l'importance de ces apprentissages pour la formation initiale des futurs étudiants et doctorants. Le soutien aux langues anciennes et vivantes passe par un horaire garantissant l'efficacité de leur apprentissage et par une organisation autorisant un égal accès à ces disciplines dans l'ensemble des établissements français.

La CP-CNU invite instamment le Ministère de l'Education nationale à réviser substantiellement le décret 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège.

Motion adoptée le 19 juin 2015 en assemblée générale, à l'unanimité moins une abstention.